

DB : ses arguments à Bruxelles

Les services du commissaire à la Concurrence, Joaquin Almunia, cherchent à démontrer que la future entité Deutsche Börse-Nyse Euronext aurait un quasi-monopole sur les dérivés en Europe, ainsi qu'une position dominante sur la compensation avec Eurex (DB) et Liffe (Nyse).

Les avocats des opérateurs boursiers veulent mettre en avant que la plupart des transactions se font de gré à gré. Ce qui préservera la liberté de choix des investisseurs après la fusion. Surtout, ils veulent préserver le modèle « en silo » de Deutsche Börse, qui consiste à lier la transaction et la compensation. Or Bruxelles estime que cela limite la concurrence entre les opérateurs. DB veut démontrer que ce modèle ne pose pas de problème, puisqu'il s'agit d'une tendance du secteur à s'organiser ainsi, à l'instar de Nyse ou de la Bourse de Londres.

Des arguments qui n'ont pas convaincu la Commission. Celle-ci envisage d'exiger une cession de l'une des chambres de compensation du nouvel ensemble, Eurex ou Liffe. Les clients de ces chambres, qui seront consultés par Bruxelles après la notification, préfèrent de leur côté une solution où le choix de leur prestataire reste ouvert. ■

La Lettre de L'Expansion

La Lettre est réalisée chaque semaine sous la responsabilité de Philippe Reiller, RÉDACTEUR EN CHEF (41.63), preiller@expansion.com
RÉDACTION : Emmanuelle Leneuf, GRAND REPORTER (41.64), eleneuf@expansion.com, Marie-Jeanne Pasquette (42.01), mjpasquette@expansion.com (ENTREPRISES), Thierry Mestayer (42.06), tmestayer@expansion.com (INTERNATIONAL)

■ **LA COMMISSION** européenne estime que le Parlement va retarder de six mois l'adoption de la directive sur les produits dérivés, après que le texte a été mis à l'ordre du jour de la session de juin. Les eurodéputés, forts d'une unanimité des groupes politiques, veulent ainsi faire pression pour que les Vingt-Sept et la Commission rejoignent leurs positions plus radicales.

■ **LE PRÉSIDENT** de la Commission européenne travaille en parallèle avec trois entités sur le dossier du cadre budgétaire pluriannuel de l'UE : le cabinet du commissaire au budget, Janusz Lewandowski, celui du commissaire à la fiscalité, Algirdas Semeta et le Bepa, le think tank qui lui est rattaché.

■ **LA FONDATION CHIRAC** va soutenir la tenue d'une conférence ministérielle à Bamako en octobre prochain afin d'apporter des propositions concrètes pour la gestion de l'eau dans le bassin du Niger.

■ **IPIC**, le fonds souverain d'Abu Dhabi, va reprendre les négociations interrompues en février avec le constructeur allemand de camions MAN au sujet du rachat des parts restantes de ce dernier. IPIC avait acquis 70 % de MAN en 2009 pour 475 millions d'euros.

■ **NEXTER** se prépare à recevoir en juin une importante délégation du ministère de la Défense d'Arabie saoudite. L'objectif est de relancer l'acquisition de canons Caesar. L'ex-Giat espère également vendre au royaume arabe des blindés légers VBCI et Aravis.

■ **LE MAROC** va équiper son réseau routier de 1 000 radars. Ce contrôle sera concédé à une société privée qui sera désignée fin juillet 2011. Sur les 1 000 appareils, 150 contrôleront les feux et 10 la vitesse. Le Maroc va aussi se doter d'une structure centralisée pour le traitement des PV sur le modèle français.

■ **LA CHINE ET L'INDE** ont bloqué l'adoption de normes sociales mondiales lors de la conférence réunie à Paris la semaine dernière dans le cadre du G20. Les deux pays ont malgré tout accepté que le FMI et la Banque mondiale modifient leur soutien aux pays en développement pour intégrer un volet amélioration des droits sociaux. L'avancée sera officialisée lors de la conférence ministérielle du G20 en septembre.

■ **LE PARLEMENT** européen veut privilégier une plate-forme commune de bonnes pratiques pour les opérateurs européens de jeux et paris en ligne, dans le cadre de son rapport sur le Livre vert de la Commission européenne. Le groupe PPE, représenté sur ce dossier par Damien Abad, veut en outre que le Parlement défende face à la DG Concurrence le droit d'affectation aux filières de la taxe prélevée sur le montant des paris hippiques, comme c'est le cas pour le système français.

BAVARIA YACHTBAU : IL VISE DE NOUVELLES ACQUISITIONS EN 2011

■ Le constructeur allemand de bateaux, concurrent du français Bénéteau, compte racheter un fabricant de catamarans d'ici la fin de l'année. Bavaria Yachtbau, contrôlé par Anchorage Advisors et Oaktree Capital, compte investir ce segment sur lequel il n'est pas encore présent. Plusieurs dossiers sont à l'étude. La société bavaroise, qui a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires en hausse de 15 % à 120 millions d'euros, compte approfondir sa stratégie de croissance externe après les rachats du français Dufour et de l'italien Grand Soleil. Il veut développer sa gamme de bateaux à moteurs dans les petits modèles en reprenant un chantier. ■

UE : 16 THINK TANKS ALERTENT SUR LE MANQUE DE RÉGULATION BANCAIRE

■ Les ministres des Affaires européennes des trois pays qui assureront les futures présidences tournantes de l'UE (Pologne, Danemark, Chypre) se verront remettre un rapport réalisé par 16 think tanks emmenés par Notre Europe (Bruegel, Egmont, European Council on Foreign Relations). Ils recommandent surtout que ces trois capitales s'accordent sur un programme de renforcement de la supervision financière européenne, et notamment de la régulation bancaire. Afin d'éviter de nouvelles crises, ils appellent à plus de rigueur et de transparence pour les futurs stress tests. Ils réclameront aussi que ces trois pays soutiennent le projet d'emprunt obligataire européen pour financer les projets d'avenir de la stratégie UE 2020. ■

RESPONSABLE DU Centre de prévision de L'Expansion : Emmanuel Lechypre (50.78) elechypre@expansion.com
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT : Eric Matton.
ÉDITEUR : Antoine Laporte.
RELATIONS PRESSE : Virginie Matrat (43.09).
RELATIONS CLIENTÈLE : Nadia Boufassa (42.99).
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Julie Lauro, Patrick Minet, David Perrault.

Prix du numéro : 25 € TTC.
Abonnement premium : 1 495 € TTC.
Société éditrice : Groupe Express-Roularta.
SA au capital de 7 150 050 €. RCS Paris : 552 018 681.
Siège social : 29, rue de Châteaudun, 75009 Paris.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Rik De Nolf.
DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÉGUÉS : Corinne Pitavy, Christophe Barbier.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Christophe Barbier.

Principal actionnaire : ROULARTA MEDIA FRANCE
Imprimé par Impro, 98, rue Alexis-Pesnon, 93100 Montreuil.
Commission paritaire n° 1112 I 82343.
Toute reproduction non autorisée même par photocopie est interdite.
Copyright 2011.